

Présentation du projet

Les opérations de catégorisation juridiques appliquées aux individus sont peu étudiées en science du droit. Pourtant, touchant à l'être en général, à l'identité en particulier, elles sont susceptibles de stigmatiser des personnes. En rapport avec le corps et/ou la psyché, ces opérations ne sont pas neutres mais porteuses d'un sens qui n'est pas seulement juridique. De fait, les mécanismes à l'œuvre pour construire le droit des personnes posent des questions qui croisent celles que font émerger les recherches dans d'autres disciplines. Comment le droit s'en empare-t-il ? Comment s'opère la fabrique du droit et sa dépendance à l'égard du fait, de la « nature » spécialement, et des représentations socio-politiques dont ce dernier est porteur ? De manière topique, l'hésitation entre refoulement et admission de catégories sur ces fondements se reflète jusque dans le vocabulaire. Lorsque les guillemets ne permettent pas de masquer le trouble, le débat sur la terminologie idoine devient vif.

Trois variations permettront de mieux saisir la manière dont le droit classe les individus, le « handicap », le « sexe neutre », et la « race », menées dans le cadre de séminaires thématiques et interdisciplinaires :

Novembre 2018 : Variations autour du « handicap »

Février 2019 : Variations autour du « sexe neutre »

Mi-2019 : Variations autour de la « race »

Équipe / Coordination

JOSÉPHA DIRRINGER ET LAURENT ROUSVOAL, *droit privé et sciences criminelles, IODE, Université de Rennes 1 (UMR CNRS 6262)*

RENAUD BOUVET, *médecine, droit de la santé, Institut de médecine légale, CHU Rennes / Université de Rennes 1*

GRISELDA DROUET, *linguistique, LIDILE (EA 3874), Université Rennes 2*

EMMANUELLE FILLION, *sociologie, ARENES-CRAPE (UMR CNRS 6051), EHESP / Université de Rennes 1*

PHIA MÉNARD, *artiste performeur, compagnie Non Nova / Théâtre national de Bretagne*

SÉBASTIEN MOTTA, *philosophie*

MARIE MESNIL, *droit privé, IODE, Université de Rennes 1*

SANDRINE TURGIS, *droit public, IODE, Université de Rennes 1*

Variations autour du « handicap »

Le séminaire consacré au handicap s'ouvrira par une réflexion sur la manière dont le droit définit le handicap et évoque les personnes en situation de handicap. La loi du 11 février 2005 a marqué à cet égard un tournant en posant une définition juridique du handicap et en inscrivant cette définition dans une approche inclusive, en rupture aussi bien avec le modèle exclusif, que le modèle caritatif et même avec le modèle intégratif, dont les dispositifs demeuraient stigmatisants. De ce point de vue, l'évolution sémantique est révélatrice : d' « infirme » ou de « débile », termes devenus socialement inacceptables, la langue, et la langue du droit en particulier, ont évolué, pour retenir celui de « personne handicapée », voire de « personne en situation de handicap » pour souligner la part importante sinon essentielle de l'environnement et de l'organisation sociale. À cet égard, la prise en compte par le droit des sciences sociales, et non plus seulement médicales, a été déterminante de cette évolution. La seconde partie du séminaire poursuit la réflexion en mettant l'accent sur la question du travail et du traitement social du handicap. D'un côté, le droit du travail prétend, à travers l'instauration d'aménagements raisonnables, éliminer « les diverses barrières qui entravent la pleine et effective participation des personnes handicapées à la vie professionnelle sur la base de l'égalité avec les autres travailleurs » et, pourtant, nombre d'entre elles seront considérées comme inaptes à travailler. De l'autre, le droit de la protection sociale repose sur une pluralité de régimes (invalidité, incapacité) qui, non seulement, perpétuent la marginalité dans laquelle se trouvent les travailleurs handicapés ou dont l'état de santé est durablement atteint, mais encore est générateur d'inégalités de traitement dans le traitement social de ces personnes. Plongeant dans les profondeurs de la réalité juridique, on saisit toute l'ambivalence du droit, qui, par sa capacité à créer des catégories, est traversé par des logiques qui peuvent paraître contradictoires. En outre, c'est à cette occasion que les étudiants de droit social ayant participé au projet tutoré recherche pourront présenter le fruit de leur travail sur le thème du Handicap et travail.

1^{ère} partie

Décloisonner les catégories du « handicap » ?

9h30 **Accueil**

10h **Ouverture du séminaire**

MME JOSÉPHA DIRRINGER ET M. LAURENT ROUSVOAL, *Maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Rennes 1, IODE (UMR 6262)*

10h15 **Introduction, la construction « handicap »**

M. PIERRE-YVES BAUDOT, *Professeur de sociologie, Université Paris-Dauphine/PSL (IRISSO - UMR CNRS 7170)*

11h15 **Les catégories du « handicap » mobilisées par les acteurs**

Table ronde animée par :

MME MARION DEL SOL, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Rennes 1, IODE (UMR 6262)* en présence du

DR MARIE-AUDE RENOUX (*médecin du travail*),

ME ANNE-SOPHIE BIZETTE (*avocate au barreau de Rennes*)

MME VÉRONIQUE AULNETTE LE ROUX (*MDPH 35*)

Temps de discussion

Pause méridienne

2^e partie

Dépasser la catégorie du « handicap » ?

Discussion animée par

MME EMMANUELLE FILLION, *Enseignante-chercheuse en sociologie à l'EHESP, ARENES UMR 6051*

14h **Regards croisés**

Le point de vue du juriste,

M. MORGAN SWEENEY, *Maître de conférence de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Dauphine, CR2D*

Le point de vue de la sociologue

MME VÉRONIQUE DAUBAS-LETOURNEUX, *Professeure de l'EHESP, IRSET UMR 1085*

Temps de discussion

Pause

16h15 **Regards croisés (suite),**

Le point de vue de la sociologue : Entrer et sortir des dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées au travail et à l'emploi

MME FANNY JAFFRES, *ingénieure d'études à l'EHESP et doctorante en sociologie, Cresppa-LabTop (UMR 7217)*

Le point de vue de la philosophe : L'ambiguïté de la catégorie de « handicap », une nécessité à la fois protectrice et discriminante dans le champ du droit ?

MME ANNE-LYSE CHABERT *chargée de recherche en philosophie au CNRS, laboratoire SPHERE UMR 7219*

Temps de discussion

2^e séminaire CA-NA-STIG

Variations autour du « sexe neutre »

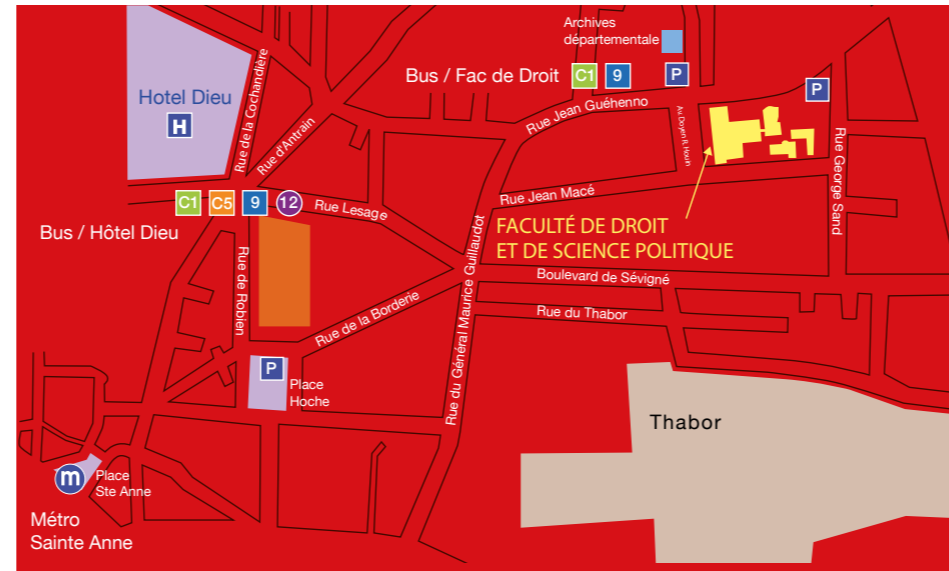
Lundi 25 février 2019

9h30-17h30

Les catégories homme/femme seraient imposées par un état de nature, au point qu'on les (con)fond avec celles de masculin et de féminin, de mari et de femme, de père et de mère. L'opération de catégorisation est comme gommée, faisant croire à un *continuum* entre le fait et le droit, et, par un effet de miroir, on serait prêt à voir dans les catégories sociojuridiques des faits de nature.

Le séminaire sera consacré à la question de la reconnaissance des personnes « intersexuées » ou dites encore de « sexe neutre ». Ainsi, la réflexion portera sur la manière dont la notion de sexe s'est progressivement étendue, partant du sexe physique et génétique, pour tendre au sexe « social ».

Pour rappel, la Cour de cassation s'est opposée à la prétention d'une personne d'inscrire sur son état civil la mention « sexe neutre » ou « intersexe ».



Contact

Tél. : 02 23 23 77 37

catherine.quemener@univ-rennes1.fr

iode.univ-rennes1.fr



UNIVERSITÉ DE
RENNES 1



1^{er} Séminaire CA-NA-STIG

Variations autour du « handicap »

Mercredi

28 novembre 2018

9h30 - 17h30



Jean-Michel Basquiat (1960-1988), Dustheads (1982)

Faculté de droit et
de science politique

9 rue Jean Macé

Salle 209

dans le cadre du projet de recherche interdisciplinaire
CAtégorisation NATuralisation STIGmatisation
coordonné par Josépha Dirringer et Laurent Rousvoal,
Maîtres de conférences en droit privé et sciences criminelles,
IODE UMR CNRS 6262